



LÉGENDE

- Circuit et étapes
- Lieu expliqué à l'intérieur du dépliant
- Lieu remarquable observatoire
- Église, chapelle
- Table pique-nique
- Monument remarquable
- Plage
- Embarcadère
- Parking
- Toilettes

- A DÉCOUVRIR AUSSI :**
- Circuit Chemin Creux
 - Circuit Pointe de Bill
 - Circuit Voiles Rouges
 - Circuit Réserve Naturelle



Sentiers SINAGOTS

PIÉTONS

CIRCUIT DU PASSAGE



9,24 km

PIÉTONS 2H30

n°3

LA GARENNE
MONTSARRAC
KÉRARDEN
LE PASSAGE
LA GARENNE





DÉPART/ARRIVÉE : PARKING DE LA GARENNE

1 0 km Prenez à gauche et longez le rivage jusqu'à la cale de la Garenne.

★ **La rivière de Noyal.**

La rivière de Noyal est une des nombreuses rias bretonnes qui s'écoule vers la mer. La rivière jusqu'à 300 mètres de large à certains endroits sépare la presqu'île de Séné avec ses marais de la Presqu'île de Rhuys.

Retournez au parking de la Garenne et prenez la route en direction du **VILLAGE DE MONTSARRAC**. Dépassez un carrefour avec sentier et continuez vers le village.

2 0,98 km Au petit carrefour, prenez à droite le chemin

3 1,16 km A l'autre petit carrefour, vous trouverez la **FONTAINE DE VAT**, en pierre. Prenez à droite.

4 1,5 km Vous arrivez sur une petite place, continuez tout droit.

5 1,6 km Vous arrivez sur la place du **VILLAGE DE KÉRARDEN**, longez-la par la droite. Ensuite, tournez à droite en empruntant le chemin du Solong. Retrouvez quelques mètres plus bas un chemin d'exploitation.

6 1,83 km Au petit carrefour, prenez à droite.

7 2,13 km **À gauche, la Réserve Naturelle des marais de Séné.** Les plus grands marais salants du Golfe du Morbihan ont été créés vers 1750 sur la commune de Séné. Aujourd'hui les marais de Séné constituent l'une des plus vastes réserves naturelles ornithologiques de Bretagne.

Faites demi-tour, accès non autorisé.

De retour au point 6, vous arrivez à un carrefour en T. Prenez à gauche pour revenir dans le village (point 5). Sur la place, continuez votre chemin par la droite.

8 2,78 km Plus loin, tournez à droite et descendez la petite route pour rejoindre un sentier.

9 3,18 km Le sentier débouche sur la route du Prato, prenez à gauche. Au carrefour, tournez à droite par la route de Kerleguen et continuez votre chemin en direction de Bilherbon.

10 3,28 km **À droite, la Chapelle de Kérarden,**

★ *Construite en 1846 et de forme rectangulaire, en moellons recouverts d'un enduit. Elle fut dédiée à la vierge sous le vocable de Notre-Dame du Bon Voyage. Chaque année au mois d'Août un pardon y est organisé.*

11 4,06 km **L'anse de Mancel**

★ *A partir des années 1850 et jusqu'à la tempête dévastatrice du 14 mars 1937, cette immense vasière de 66 ha a été transformée en polder pour l'élevage de prés salés. Aujourd'hui, la mer y a repris ses droits.*

Au carrefour, prenez à gauche la rue du Beg Du.

12 5,16 km Vous arrivez au **CALVAIRE DE MONTSARRAC** qui mesure 3 mètres 50 de haut. Au carrefour, prenez à droite la route du Passage

13 5,54 km Continuez votre chemin. A votre droite le **CHÂTEAU DE BOT SPERNEN**, de 1850 ; dit « buisson fleuri ».

14 5,58 km **« Le Petit Passeur »**

★ *Il assure à la belle saison depuis 1994 la liaison dans les 2 sens entre le passage de Saint-Armel et la pointe de Montsarrac. 120 mètres d'eau traversés en seulement 3 minutes pour éviter 25 km par la route ! Il transporte en moyenne 100 à 150 personnes par jour. Traversée possible uniquement pendant la saison estivale (de juillet à début septembre). Tél. 02 97 26 45 26.*

Prenez à droite (parking). Vous arrivez à une première plage. Traversez-la par le passage d'une digue.

15 6,24 km Faites le tour de la Presqu'île soit 1,6 km. Empruntez le chemin piétonnier en face de vous au travers d'un bois. À droite, on découvre des prés salés et à gauche des plantations de conifères importantes.

★ **À droite, la Ferme de la Villeneuve**

Construite avec une cour carrée dans les années 1840, cette ancienne ferme a exploité pendant un siècle les prés salés de l'anse de Mancel, lorsque celle-ci était asséchée par une digue. Elle a cessé toute activité agricole lorsque la digue a cédé par une terrible tempête le 14 mars 1937.

Allez jusqu'à la pointe de la Villeneuve, vous trouvez une deuxième plage. Tout près, sur la gauche, **L'ÎLE BECHIT**. Puis, prenez à gauche le sentier, entre ajoncs et prunelliers.

★ **Le Passage de Saint-Armel**

Le "Passage" rassemble à lui seul beaucoup d'éléments de l'histoire locale : le transport des marchandises et des voyageurs pendant des siècles entre Vannes et Sarzeau, l'économie du sel de chaque côté de la rivière de Noyal...

Traversez à nouveau la digue puis le parking (retour au point 14). Au carrefour suivant, prenez à gauche, vous passez une nouvelle fois devant le **CHÂTEAU DE BOT SPERNEN**

16 8,55 km Après le château, prenez un petit sentier côtier sur votre droite.

17 8,94 km Vous arrivez en bas du village de Montsarrac, prenez à droite.

18 9,24 km Vous retrouvez le parking de la Garenne